

Service des affaires corporatives  
Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et comités du conseil  
275 rue Notre-Dame est Bureau R-134  
Montréal Québec H2Y 1C6  
Téléphone : (514) 872-3770  
Télécopieur : (514) 872-9964  
[www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca)

Le 1<sup>er</sup> mai 2006

## Invitation

### L'ombudsman de Montréal : au cœur de la communauté

Madame, Monsieur,

La Commission de la présidence du conseil vous invite à participer à une assemblée publique portant sur le Rapport annuel 2005 de l'ombudsman de Montréal. C'est dans la foulée du Sommet de Montréal que l'administration de la Ville s'est engagée à créer un poste d'ombudsman, indépendant et apolitique, nommé par le conseil de ville. Promulgué le 10 septembre 2002, le *Règlement sur l'ombudsman* précise ses responsabilités et ses pouvoirs d'enquête. L'ombudsman de Montréal intervient lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a été lésé, ou peut vraisemblablement l'être, suite à un acte, une décision, une recommandation ou une omission d'un employé ou d'un représentant de la Ville : il s'assure que les citoyens reçoivent les services auxquels ils ont droit et soient traités avec respect et équité. Depuis 2003, l'ombudsman de Montréal offre aux citoyens un service personnel, confidentiel et accessible. Au cours de l'année 2003, 105 dossiers ont été traités et en 2004, 211 ont fait l'objet d'une enquête. En 2005, l'ombudsman a traité 557 demandes d'intervention et 223 d'entre elles ont donné lieu à une enquête approfondie. Quels sont les objets des demandes reçues au bureau de l'ombudsman en 2005, quelles ont été les interventions et que pouvons-nous conclure de leur impact pour les Montréalais ?

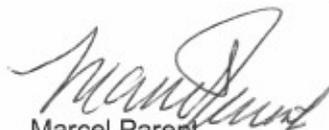
Vous aurez l'occasion d'en apprendre davantage et d'exprimer vos questions et commentaires concernant l'ombudsman de Montréal à l'assemblée publique que la commission tiendra

**le jeudi 18 mai 2006, à 19 heures**  
**à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal**  
**275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

La séance comprend une période de questions et commentaires du public et les personnes qui désirent y participer sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe.

Le *Rapport annuel 2005 de l'ombudsman de Montréal : Au cœur de la communauté* peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville ou en accédant au portail <http://www.ville.montreal.qc.ca> sous mairie/vie démocratique/les commissions du conseil municipal.

Nous vous attendons en grand nombre.

  
Marcel Parent  
Président de la commission